|  |  |
| --- | --- |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  | **Document WTPF-21/7-F** |
| **2 décembre 2021** |
| **Original: anglais** |
| Contribution de l'Internet Society |
| ObSERVATIONS SOUMISES PAR L'Internet Society (ISOC) |

# Introduction

L'Internet Society se félicite de l'occasion qui lui est offerte de contribuer aux travaux du sixième Forum mondial des politiques de télécommunication/technologies de l'information et de la communication de 2021 (FMPT-21). Nous accueillons avec satisfaction la mise en œuvre de cette approche collaborative multi-parties prenantes, qui a fait preuve de son efficacité ces dernières années. Depuis sa création il y a 29 ans, l'Internet Society est à l'avant-garde des initiatives mobilisatrices allant du renforcement des capacités à l'appui communautaire, en passant par le développement et l'amélioration de l'infrastructure de l'Internet et de la résilience des réseaux. Pour réaliser notre mission consistant à fournir à tous un accès à un Internet mondial, sécurisé et digne de confiance, l'Internet Society collabore étroitement avec des entités mondiales, régionales et locales pour développer et déployer des infrastructures, des technologies, des normes ouvertes, des réglementations, des politiques et des cadres réglementaires concernant l'Internet. Nous travaillons avec des partenaires pour bâtir, promouvoir et défendre l'Internet.

Depuis septembre 2019, l'Internet Society est membre du Groupe d'experts informel (GEI) dans le cadre de la préparation du FMPT-21. En tant que Membre de Secteur, nous participons à ce processus préparatoire pour faire en sorte que le FMPT-21 débouche sur des résultats positifs et constructifs. Dans nos observations ci-après, nous mettons l'accent sur certains éléments précis des textes actuels du Rapport du Secrétaire général de l'UIT et des projets d'Avis, auxquels il nous semble envisageable d'apporter des ajouts ou des modifications.

# Observations sur le Rapport du Secrétaire général de l'UIT

Nous constatons avec satisfaction que le rapport souligne l'importance de la mise en place d'un environnement propice qui "encourage l'investissement et l'innovation par la concurrence, le renforcement des capacités, la transparence, la flexibilité et la participation active de toutes les parties prenantes concernées". Il est souligné dans le rapport qu'un environnement propice devrait favoriser l'élaboration de politiques efficaces en ce qui concerne les investissements dans les infrastructures, ce qui correspond au résultat recherché; cependant, nous estimons que plusieurs conditions préalables doivent être prises en compte. Pour assurer le développement et le déploiement des infrastructures, et en particulier pour connecter les personnes qui ne le sont pas encore, il est nécessaire de tenir compte des spécificités et des besoins au niveau local et de prendre des mesures en conséquence. Nous avons constaté que les cadres et les principes clés qui favorisent des processus inclusifs, ouverts, collaboratifs et participatifs sont particulièrement efficaces et permettent parallèlement aux parties prenantes d'adapter les infrastructures aux réalités locales ou régionales. Nous proposons d'améliorer le § 2.6 du rapport, en indiquant qu'il est essentiel de favoriser la mise en place de conditions propices et de processus inclusifs pour que l'élaboration de politiques soit efficace.

# Observations sur le projet d'Avis 1

Nous saluons l'initiative décrite dans ce projet d'Avis, qui vise à inviter les États Membres à envisager d'adopter des solutions de connectivité innovantes, et à créer un environnement propice à la mise en œuvre de ces solutions. De plus, l'expérience que nous avons acquise montre qu'il est important de considérer ces solutions comme un catalyseur du développement durable, qui contribue à l'autonomisation des groupes et des individus marginalisés et encourage l'entrepreneuriat local. À notre sens, l'intégration et la mise en évidence des termes "solutions d'accès complémentaires" et l'ajout d'exemples, tels que les réseaux communautaires, au paragraphe 1 sous "*est d'avis*", permettraient de mettre en avant les différentes options et expériences en matière de connectivité dont nous sommes témoins dans le monde entier.

# Observations sur le projet d'Avis 2

Nous estimons que le paragraphe 4 de la partie "*invite les États Membres*", aux termes duquel ceux-ci sont invités "à envisager d'adopter des mesures politiques et réglementaires propres à faciliter le déploiement des infrastructures dans les zones rurales et isolées, telles que la mutualisation des infrastructures, l'interconnexion et l'utilisation efficace du spectre", est essentiel pour parvenir à la connectivité universelle d'ici à 2030, conformément aux Objectifs de développement durable.

Nous souhaitons ajouter au projet d'Avis 2 un point invitant les États Membres à envisager d'instaurer des cadres réglementaires permettant:

a) d'assurer l'accès au spectre dans les zones rurales, isolées, non desservies et mal desservies, par l'intermédiaire de cadres de partage du spectre ("utiliser ou mutualiser le spectre"), de l'attribution dynamique du spectre et la disponibilité des fréquences non soumises à licence dans le plus grand nombre de bandes possibles compte tenu des nouvelles technologies, par exemple la technologie WiFi 6 dans la bande des 6 GHz;

b) de simplifier les modalités d'octroi de licences, afin de rendre les processus accessibles et financièrement abordables; et

c) d'utiliser les Fonds pour le service universel de manière novatrice pour atteindre les endroits les plus difficiles à connecter[[1]](#footnote-1).

# Observations sur le projet d'Avis 3

L'Internet Society estime qu'il est essentiel de promouvoir le renforcement des capacités et la maîtrise des outils numériques dans les zones rurales, urbaines, isolées, non desservies et mal desservies pour parvenir à la connectivité universelle. Des initiatives locales, conjuguées à des solutions d'accès complémentaires, comme les réseaux communautaires, permettent d'améliorer la maîtrise des outils numériques et de renforcer les capacités des communautés locales, en encourageant les modèles de connectivité créés et gérés par ces communautés[[2]](#footnote-2). Par conséquent, nous proposons de faire figurer au paragraphe 1 sous "*est d'avis*" le "déploiement des infrastructures", en tant qu'élément essentiel pour acquérir des compétences

# Observations sur le projet d'Avis 4

Le rapport de l'UIT "Mesurer le développement numérique: faits et chiffres 2020" montre que même si l'utilisation de la largeur de bande a tendance à augmenter à l'échelle mondiale, le déploiement des réseaux large bande mobile ralentit, ce qui nuit avant tout aux zones rurales des pays les moins avancés (PMA)[[3]](#footnote-3).

Nous saluons les efforts de sensibilisation aux difficultés que rencontrent les pays les moins avancés (PMA), les pays en développement sans littoral (PDSL) et les petits États insulaires en développement (PEID), et souhaitons encourager les États Membres dans le cadre des efforts qu'ils déploient pour aborder la question du développement de la connectivité dans un cadre multi-parties prenantes, avec des solutions innovantes et des solutions d'accès complémentaires comme les réseaux communautaires.

# Observations sur le projet d'Avis 5

L'Internet n'a jamais été aussi indispensable pour beaucoup d'entre nous dans le monde. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence l'importance de la connectivité pour le travail, l'éducation et la santé, et pour rester en contact avec nos proches. En outre, l'Internet libère le potentiel humain et constitue un outil grâce auquel une économie numérique émergente peut prospérer. Plus l'Internet devient indispensable, plus il est important de connecter ceux qui sont laissés pour compte. Nous encourageons et invitons les États Membres à réfléchir à des solutions et à des initiatives d'accès complémentaires, telles que les réseaux communautaires, pour réduire la fracture numérique, apporter un appui aux communautés locales pendant les futures pandémies et progresser sur la voie de la connectivité universelle.

# Conclusion

Alors que nous réfléchissons aux enseignements tirés ces deux dernières années, nous devons poursuivre nos efforts consistant à développer les infrastructures et à favoriser la mise en place de solutions de connectivité complémentaires, à élaborer des cadres réglementaires et politiques plus efficaces qui permettent d'accélérer le déploiement des réseaux et à collaborer afin de concevoir des solutions de financement innovantes pour le développement des infrastructures. Nous avons hâte de participer au dialogue multi-parties prenantes qui aura lieu à l'occasion du FMPT-21 et adressons aux participants tous nos vœux de succès.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Libérer le potentiel des réseaux communautaires: Approches innovantes en matière d'octroi de licences: <https://www.internetsociety.org/fr/resources/2018/unleashing-community-networks-innovative-licensing-approaches/>. [↑](#footnote-ref-1)
2. Plusieurs exemples de mise en place de ces réseaux sont présentés dans les études de cas menées par l'Internet Society: [https://www.internetsociety.org/issues/community-networks/success-stories/](https://www.internetsociety.org/fr/issues/community-networks/success-stories/). [↑](#footnote-ref-2)
3. <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/facts/FactsFigures2020.pdf>. [↑](#footnote-ref-3)